



CATALOGUE
DE
FORMATION

ART & VOLTIGE
2020



Forte de ses compétences et de son expérience de terrain dans les travaux en hauteur et en milieux confinés, Art & Voltige crée en 2004 son propre centre de formation.

Depuis lors, nous œuvrons à mettre en place des formations habilitantes de qualité et spécifiques aux besoins du partenaire. L'objectif est simple : rendre les stagiaires qualifiés et compétents pour réaliser leurs travaux en hauteur et en espaces confinés en toute sécurité.

Aujourd'hui, **AV ACADEMY** a développé des critères qui la rendent **UNIQUE** :

Qui ?

- Une équipe de 5 formateurs « 100% **AV** » formés, dynamiques et expérimentés
- Des formateurs experts et actifs dans les domaines précis qu'ils enseignent

Quoi ?

- Un large panel de modules : **H**auteur, **C**onfiné, **S**pécifique, **S**ecourisme **I**ndustriel
- Des formations pratiques de « terrain » adaptées aux besoins « réels » du client
- Des formations en français, néerlandais et anglais. D'autres possibilités à la demande !
- Une qualification certifiante avec validation des acquis théoriques et des aptitudes pratiques par des évaluations

Où ?

- Des formations sur site dans votre espace concret de travail
- Une « Unité Mobile de Formation » - la remorque **AV** dédiée aux espaces confinés
- Plusieurs centres de formation à travers la Belgique (Francorchamps, Quaregnon, Villers-la Ville, Anvers, Roulers)

Comment ?

- Validation du contenu pédagogique et mise en œuvre des exercices pratiques par notre conseiller en prévention, chef d'unité au GRIMP et plongeur 3 étoiles
- Mise à disposition des équipements de protection individuelle
- Accompagnement dans une démarche antichute globale, de **A** à **V**: conseil d'EPI, mode opératoire, plan de sauvetage, encadrement, installation d'ancrages, contrôle périodique

Le fruit de notre travail est récompensé par l'obtention de divers agrégations et contrats :





Je soussigné Maurice LEVAUX, conseiller technique GRIMP - expert du « centre d'expertise et de connaissance de la sécurité civile (KCCE) », atteste que l'entreprise Art & Voltige, représentée par M. LEVEAUX Michaël dispose, en interne, des ressources et des compétences nécessaires pour dispenser des formations relatives au travail en hauteur, spécifiques aux travaux sur cordes (CORDISTE).

L'entreprise Art & Voltige et son personnel possèdent depuis de nombreuses années une grande expérience de terrain ainsi qu'une expertise indéniable dans le domaine des travaux sur cordes.

Le 20 décembre 2018.

Maurice LEVAUX
Expert - Sauvetage par cordes
Centre de Formation GRIMP- Aywaille
Ecole du Feu - Province de Liège

Pavillonchamps, 60
4920 HARZE
GSM : 0495 47 18 60
maurice.levaux@skynet.be

Emile WARNY
Allée du Jacquemart, 4 bte 7
B-1400 Nivelles
GSM : +32(0)497/59.54.06
E-Mail : e.warny@gmail.com

Nivelles le 01 janvier 2019,

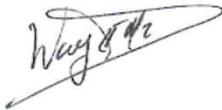
Je soussigné, Emile WARNY, Expert externe agréé par le Service Public Fédéral
Emploi Travail et Concertation Sociale, sous le numéro 32/260, pour les enquêtes d'accident du
travail survenus lors de travaux en hauteur ;

Atteste par le présent document que les formations pour les Equipements de Protection Individuelle
contre les chutes de hauteur dispensées chez Art& Voltige sont de qualité et répondent aux
exigences de la Loi sur le Bien-être au travail et particulièrement au Code du bien-être au travail
Livre IV.- Equipements de travail, Titre 5.- Equipements de travail pour des travaux temporaires en
hauteur,

*Art. IV.5-18.- L'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes se fait
en respectant les principes et conditions suivants :*

*9° les travailleurs concernés reçoivent une formation adéquate et spécifique aux opérations
envisagées, notamment sur les procédures de sauvetage*

Emile WARNY
Conseiller en Prévention Niveau 1
Coordinateur Sécurité CTM Niveau A





Safety Training

Certificat de formation et de compétence

Par la présente 3M Belgium certifie que la société

***ART & VOLTIGE, basée à Francorchamps et représentée par Michaël
Leveaux,***

dispose des compétences requises et a acquis les connaissances
nécessaires afin de dispenser les formations de travaux en hauteur, espaces
confinés et sauvetage, reprises dans notre catalogue, au nom de 3M.

Art & Voltige est également autorisé à dispenser des modules de formation
« sur-mesures » au nom de 3M pour autant que le contenu ait été validé par
nos soins au préalable.

Le présent accord, s'il n'est pas renouvelé, prendra fin au 31 décembre
2020.

3M Science.
Applied to Life.™

Maarten Van Herzele | Trainer Fall Protection and Confined Spaces
Personal Safety Division
3M Belgium BVBA | Hermeslaan 7 | 1831 Diegem | Belgium
Mobile: +32 470 18 20 33
mvanherzele@mmm.com



Dany Halleux | Sales Specialist Fall Protection Belgium & Luxembourg
Personal Safety Division, 3M Fall Protection
Capital Safety Group EMEA | Le Broc Center, Bâtiment A | Z.I. 1ere avenue – BP 15 | 06511
Carros le Broc Cedex France
Mobile : +32 (0) 497.19.06.66
dhalleux@mmm.com | 3M.com/FallProtection

Table des matières

Module TH 0	8
Travail en hauteur en toute sécurité - Sensibilisation.....	8
Module TH 1	9
Travail en hauteur en toute sécurité - Niveau 1.....	9
Module TH 2	10
Travail en hauteur en toute sécurité - Niveau 2.....	10
Module TH 3	11
Travail en hauteur en toute sécurité - Recyclage.....	11
Module TH 4	12
Travail en hauteur en toute sécurité – Sauvetage et évacuation	12
Module TH 5	13
Travail en hauteur en toute sécurité – Responsables et superviseurs	13
Module TH 6	14
Travail en hauteur en toute sécurité – Cordiste niveau 1.....	14
Module TH 7	15
Travail en hauteur en toute sécurité – Cordiste niveau 2.....	15
Module TH 8	16
Travail en hauteur en toute sécurité – Cordiste niveau 3.....	16
Module EC 1	17
Intervention en espaces confinés – Risque faible.....	17
Module EC 2	18
Intervention en espaces confinés – Risque moyen.....	18
Module EC 3	19
Intervention en espaces confinés – Risque élevé & sauvetages.....	19
Module EC 4	21
Intervention en espaces confinés – Protection respiratoire (A.R.I.C.O, ...).....	21
Module EC 5	22
Intervention en espaces confinés – Recyclage.....	22
Module EC 6	23
Intervention en espaces confinés – Responsables et superviseurs	23
Module Spec 1.....	24
Travail en toiture et photovoltaïque	24
Module Spec 2.....	25
Travail sur mâts, pylônes et maintenance éolienne.....	25

Module Spec 3.....	26
Formation élagage.....	26
Module Spec 4.....	27
Formation échafaudage mobile – Utilisateur, monteur et vérificateur.....	27
Module Spec 5.....	28
Inspecteur d'équipements de protection individuelle antichute.....	28
Module Spec 6.....	29
Inspecteur d'ancrages et systèmes d'ancrage fixes.....	29
Module Spec 7.....	30
Conduite de PEMP (Plateformes élévatrices mobiles de personnel) Débutant.....	30
Module Spec 8.....	31
Sécurisation en hauteur pour ascensoriste.....	31
Module SI 1.....	32
Secourisme industriel - Base.....	32
Module SI 2.....	33
Secourisme industriel - Recyclage.....	33
Module SI 3.....	34
Secourisme industriel - Spécialisé.....	34
Remorque mobile.....	35

Formations sur-mesure

Création d'un contenu pédagogique spécifique et/ou d'un centre de formation dédié.

Module TH O

Travail en hauteur en toute sécurité - Sensibilisation



Durée

Une demi-journée (4h)

NB. des ateliers d'environ 1 heure peuvent-être dispensés (par ex. à l'occasion d'un Safety Day)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 15 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Les chutes de hauteur constituent la principale cause d'accidents graves. Cette formation vise à conscientiser les participants sur les risques liés aux travaux en hauteur et à les informer de la législation en vigueur, des moyens de prévention contre les chutes et les équipements spécifiques au travail en hauteur. Nous enseignons également comment utiliser votre harnais de sécurité correctement, les risques liés à la suspension prolongée dans un harnais ainsi que le sauvetage sur cordes.

Prérequis

Néant

Public concerné

Cette formation est destinée aux personnes qui travaillent occasionnellement ou régulièrement dans des environnements à faible risque, tels que les ateliers et les usines, présentant un accès simple et où les points d'ancrage sont facilement identifiables.

Objectifs de la formation

- Connaître les grandes lignes de la réglementation sur le travail en hauteur
- Connaître les risques liés au travail en hauteur
- Connaître les principes de mise en place, les caractéristiques et limites des EPI pour travaux en hauteur
- Connaître les principes de bases des exigences liées à l'inspection, l'entretien et la mise au rebut des EPI
- Connaître les techniques de retenue, de maintien au travail et antichute
- Être capable d'évaluer les risques d'un travail en hauteur et de choisir les moyens de prévention adaptés

Certification et recyclage

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel valable 3 ans (non applicable aux sessions courtes de type « Safety Day »).

Module TH 1

Travail en hauteur en toute sécurité - Niveau 1



Durée

La formation dure une journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Le but de cette formation est d'amener les participants à être capables d'utiliser correctement les EPC & les EPI dans le cadre de travaux en hauteur sur des structures **pré-équipées** (lignes de vies, échelles, ancrages fixes, ...). L'une des caractéristiques de cette formation est qu'elle accorde une grande place à des exercices pratiques où les participants s'exercent aux pratiques d'accès et de déplacement en hauteur à l'aide de protections antichute individuelles (harnais, longues, lignes de vie, ...)

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'analyser une situation de travail en hauteur, d'identifier les risques, de choisir les moyens de prévention les plus adaptés et de les mettre en œuvre. Ils auront acquis les compétences nécessaires pour pouvoir utiliser une large gamme de dispositifs antichute, de maintien au travail et de retenue.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent :

- Accéder et travailler en hauteur, notamment dans des zones non protégées
- Utiliser différents points d'ancrage
- Toujours rester ancrés pendant l'accès et les déplacements en hauteur, en évoluant entre des points d'ancrage
- Utiliser un équipement de maintien / positionnement lors d'un travail en hauteur
- Si le participant peut être amené à secourir une personne suspendue en hauteur, il devrait suivre la formation TH2 ou TH1 plus le complément TH4

Objectifs de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître la hiérarchie des risques et les différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les différentes notions théoriques sur le travail en hauteur
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais)
- Être capable d'analyser une situation, d'identifier les dangers et de décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement
- Être capable de sélectionner et vérifier un point d'ancrage
- Être capable de progresser en autonomie et en sécurité sur des structures équipées
- Être capable de déclencher la procédure de secours au besoin

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en hauteur de niveau 1, valable 3 ans.

Module TH 2

Travail en hauteur en toute sécurité - Niveau 2



Durée

La formation dure 2 jours (minimum 14 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Le but de cette formation est d'amener les participants à être capables d'utiliser correctement les EPC & les EPI dans le cadre de travaux en hauteur sur des structures **non-équipées** (lignes de vies, échelles, ancrages fixes, ...) et de pouvoir réaliser des opérations de sauvetage simples à l'aide d'un treuil de sauvetage (Rollgliss R550, ...). L'une des caractéristiques de cette formation est qu'elle accorde une grande place à des exercices pratiques où les participants s'exercent aux pratiques d'accès, de déplacement et de sauvetage en hauteur. A l'issue de la formation, les participants seront capables d'analyser une situation de travail en hauteur, d'identifier les risques, de choisir les moyens de prévention les plus adaptés et de les mettre en œuvre. Ils auront acquis les compétences nécessaires pour pouvoir utiliser une large gamme de dispositifs antichute, de maintien au travail et de retenue sur des structures **non équipées** et seront capables de réaliser des sauvetages simples à l'aide d'un treuil de sauvetage adapté (Rollgliss R550, ...).

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent :

- Accéder et travailler en hauteur notamment dans des zones non équipées
- Choisir, mettre en place et utiliser un points d'ancrage fixe ou provisoire. Toujours rester ancrés pendant l'accès et les déplacements en hauteur, en évoluant entre des points d'ancrage
- Utiliser un équipement de maintien / positionnement lors d'un travail en hauteur
- Entreprendre un sauvetage de base pour récupérer une personne suspendue victime d'une chute de hauteur

Objectifs de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître la hiérarchie des risques et les différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les différentes notions théoriques sur le travail en hauteur
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais)
- Être capable d'analyser une situation, d'identifier les dangers et de décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement
- Être capable d'installer, de sélectionner et de vérifier un point d'ancrage
- Être capable de progresser en autonomie et en sécurité sur des structures non équipées
- Être capable de réaliser le sauvetage d'une victime à portée et d'une victime suspendue située hors de portée à l'aide d'un treuil de sauvetage (exemple : Rollgliss R550)
- Être capable de traiter les conséquences d'un SDH dans l'attente de l'arrivée des secours

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en hauteur de niveau 2, valable 3 ans.

Module TH 3

Travail en hauteur en toute sécurité - Recyclage



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Le but de cette formation est de permettre aux candidats ayant déjà suivi le module TH2 de revoir les connaissances théoriques et les compétences pratiques et d'ainsi obtenir une nouvelle certification. Cette formation suit le même programme que le module d'origine et permet d'évaluer le niveau de compétences des participants, d'insister sur certains points et de corriger les mauvaises habitudes lors des exercices pratiques.

Les mises à jour nécessaires concernant la législation, les procédures et l'équipement sont également intégrées à la formation. Attention, le recyclage d'une formation ne permet pas à un stagiaire d'accéder au niveau supérieur.

Prérequis

Certificat validé de travail en hauteur niveau 2, être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent :

- Prolonger leur certificat d'aptitude de niveau 2

Objectifs de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître la hiérarchie des risques et les différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les différentes notions théoriques sur le travail en hauteur
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais)
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement
- Être capable d'analyser une situation, d'identifier les dangers et de décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable d'installer, de sélectionner et de vérifier un point d'ancrage
- Être capable de progresser en autonomie et en sécurité sur des structures non équipées
- Être capable de réaliser le sauvetage d'une victime à portée et d'une victime suspendue située hors de portée à l'aide d'un treuil de sauvetage (exemple : Rollgliss R550)
- Être capable de traiter les conséquences d'un SDH dans l'attente de l'arrivée des secours
- Approfondir et ancrer les compétences acquises lors de la formation TH2

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en hauteur de niveau 2, valable 3 ans.

Module TH 4

Travail en hauteur en toute sécurité – Sauvetage et évacuation



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Ce module se concentre entièrement sur le sauvetage de personnes suspendues en hauteur dans des « circonstances maîtrisables ». Il est destiné aux personnes qui travaillent en hauteur et ont validé, au minimum, le niveau 1 (TH1). Les participants apprendront à évaluer la situation, à analyser toutes les options possibles avant d'entamer une opération de sauvetage et à mettre en œuvre le plan de sauvetage défini. Les techniques enseignées dans le cadre de cette formation sont simples, faciles à retenir et permettent d'intervenir rapidement avec du matériel connu (type Rollgliss R550, R350 ou des treuils de sauvetage). Les stagiaires apprendront à éviter de s'exposer eux-mêmes aux dangers éventuels.

Prérequis

Certificat validé de travail en hauteur niveau 1, connaissance de l'environnement où se trouve l'équipement, être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige, une bonne condition physique et une bonne résistance au stress.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui utilisent un équipement de protection antichute individuelle (harnais/longes, etc.) pour travailler en hauteur dans différents types de configuration, tel qu'en toiture, à proximité de ponts roulants, sur chantiers de construction, de maintenance...

Objectifs de la formation

- Connaître les conséquences d'une chute et l'importance de la rapidité d'intervention
- Comprendre l'importance des procédures d'urgence d'une entreprise
- Connaître l'objectif, les tâches et les limites d'action d'un sauveteur en hauteur en entreprise
- Connaître les caractéristiques et limites des équipements de sauvetage
- Connaître les principes de base d'une opération de sauvetage en hauteur
- Être capable de rédiger et de mettre en œuvre un plan de sauvetage sur base d'une analyse de risque préalable
- Être capable de réaliser le sauvetage vers le haut, ou vers le bas, d'une victime consciente ou inconsciente, avec ou sans accompagnement, à l'aide d'un treuil de sauvetage (exemple : Rollgliss R550)
- Être capable de traiter les conséquences d'un SDH dans l'attente de l'arrivée des secours
- Être capable de s'auto-évacuer en urgence depuis une structure située en hauteur

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants recevront un certificat valable 3 ans mais les périodes de validité du certificat dépendent surtout du maintien du niveau de compétences ; une remise à niveau annuelle/des mises à jour sont fortement recommandées.

Module TH 5

Travail en hauteur en toute sécurité – Responsables et superviseurs



Durée

La formation dure une journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 10 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation porte sur les responsabilités du superviseur de site ou des travaux, en vertu de la législation applicable et des réglementations associées. Les participants seront informés des responsabilités inhérentes à leur rôle, de l'importance de la bonne évaluation des risques présents sur le lieu de travail et de la manière de les gérer efficacement. Cette formation vise à encourager le participant à raisonner de façon logique et à appliquer les connaissances acquises par le biais de procédures de sécurité qui ont fait leurs preuves et en permettant une gestion efficace du travail en hauteur.

Pour atteindre vos objectifs spécifiques, A&V pourra mettre sur pied un module sur-mesure et détaillé se concentrant sur vos points d'intérêts.

Prérequis

Les participants doivent, de préférence, bénéficier d'une expérience de travail en hauteur.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux responsables de site, aux conseillers en prévention, aux superviseurs, aux signataires de permis de travail, ainsi qu'à toute personne responsable d'une équipe et/ou d'activités en hauteur. En outre, les personnes gérant des équipes depuis un bureau peuvent également tirer parti des enseignements dispensés au cours de cette formation.

Objectifs de la formation

- Connaître la législation relative aux travaux en hauteur et être capable de la mettre en œuvre
- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître le rôle et les responsabilités de la ligne hiérarchique et des travailleurs
- Connaître la hiérarchie des risques et les différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les différents moyens de prévention (EPC & EPI) disponibles sur le marché et leurs applications
- Connaître les exigences relatives à l'utilisation des EPI et à la formation du personnel
- Connaître les exigences relatives aux équipements d'accès (ex : échelles fixe et portable, nacelles, ...)
- Connaître les exigences relatives au suivi, à l'entretien et à l'inspection des équipements de travail (EPI, EPC, ...)
- Être capable de mettre en place une gestion dynamique des risques prévisibles dans le cadre des travaux en hauteur
- Être capable d'évaluer les risques, de mettre en place les méthodologies et les autorisations de travail (permis)
- Être capable de (faire) créer une procédure et un modèle associé permettant aux superviseurs de gérer efficacement leurs équipes
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais) et les soins à apporter
- Être capable de (faire) créer une procédure d'urgence incluant un plan de sauvetage éprouvé

Certification et recyclage

Bilan et évaluation individualisés. Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel approprié valable 3 ans.

Module TH 6

Travail en hauteur en toute sécurité – Cordiste niveau 1



Durée

La formation dure 6 jours (5 jours de formation + 1 jour d'examen)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Nous partons de zéro pour emmener le travailleur vers une connaissance de base qui lui permettra de travailler avec tous les EPI qui lui seront proposés. Il sera apte à progresser en autonomie sur corde, sous surveillance permanente d'un cordiste niveau II. Le candidat aura l'occasion de développer sa capacité à identifier les différents dangers liés au travail en hauteur. Il apprendra les techniques de base d'évolution sur cordes et sera également capable de réaliser un sauvetage de base sur cordes.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique. Le suivi préalable d'une formation en travaux en hauteur de base est préférable.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent devenir technicien cordiste :

- Personnel des entreprises des secteurs bâtiment, industrie, électricité, espaces verts, épurations etc.
- Personnel confirmé ou débutant

Objectifs de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur et sur cordes
- Connaître toutes les notions théoriques des travaux sur cordes
- Connaître les différents nœuds, leur utilité et leur résistance
- Connaître les différentes techniques de progression et leurs applications
- Connaître les différents équipements de protection individuelle utilisés par les cordistes (limites d'utilisation, résistance, utilisation, entretien, contrôle)
- Connaître les principes d'amarrage
- Être capable d'analyser une situation, d'identifier les dangers et de décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement
- Pouvoir exécuter les différents nœuds de base (huit simple, huit double, mickey, papillon, nœud de chaise, double pêcheur, prussik, machard français...)
- Pouvoir réaliser une installation de corde sous supervision d'un cordiste de niveau II
- Pouvoir progresser sur corde en autonomie (la montée, la descente, la conversion, le passage de nœuds, le passage de fractionnés, le parapluie, ...)
- Pouvoir réaliser un sauvetage de base

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude « cordiste NI ». Un recyclage annuel est conseillé.

Module TH 7

Travail en hauteur en toute sécurité – Cordiste niveau 2



Durée

La formation dure 5 jours (4,5 jours de formation + 0,5 jour d'examen)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation est destinée à des travailleurs ayant déjà acquis une certaine expérience des travaux sur corde. A l'issue de la formation, le candidat sera capable de s'adapter à des situations de travail complexes en sécurité, de mettre en place des systèmes d'évacuation et de secours variés. Il sera capable de comprendre et de mettre en œuvre l'exécution des différentes tâches en respectant le plan de sécurité défini par le cordiste niveau 3. Il sera capable de réaliser une analyse des risques de dernière minute, de mettre en place les moyens de prévention complémentaires éventuels et de concevoir et mettre en place les techniques de secours éventuels. Au terme la formation, le candidat pourra, en cas de réussite, accompagner et encadrer les professionnels ayant réussi la formation Cordiste niveau 1. Le cordiste niveau 2 restera sous la supervision d'un cordiste niveau 3.

Prérequis

Le suivi préalable d'une formation cordiste niveau 1 est obligatoire. Une expérience de 1000 heures de travail sur corde est obligatoire.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent devenir chef d'équipe cordiste :

- Cordistes qui exercent déjà cette activité et désirant valider leur expérience professionnelle
- Personnes souhaitant encadrer des salariés cordistes

Objectifs de la formation

- **Validation des acquis de la formation cordiste niveau I et de l'expérience dans la fonction**
- Approfondir les connaissances de la législation relative aux travaux en hauteur et sur cordes
- Connaître les démarches nécessaires à l'ouverture d'un chantier et les risques liés à l'industrie
- Connaître les différentes techniques d'équipements de cordes et leur utilité
- Connaître les différentes techniques de levage et de déplacement de charges (tyrolienne, poste de traction, poste de frein de charges)
- Approfondir les connaissances relatives aux EPI (Limites d'utilisation, résistances, entretien, contrôle, ...)
- Développer l'esprit formatif et pédagogique du chef d'équipe
- Être capable de réaliser une analyse de risque de dernière minute sur chantier pour identifier les dangers et décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable d'organiser et de diriger une équipe lors de l'exécution de travaux sur corde
- Être capable de réaliser, de faire réaliser et de contrôler les équipements de cordes sur chantier
- Être capable de veiller à la sécurité de l'ensemble des intervenants et des tiers
- Maîtriser toutes les techniques de cordes utilisées par les cordistes
- Maîtriser les différentes techniques de sauvetage sur cordes
- Être capable de s'adapter et de réagir à une situation d'accident imprévue et de (faire) réaliser les opérations de sauvetage en sécurité

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude « cordiste NII ». Un recyclage annuel est conseillé.

Module TH 8

Travail en hauteur en toute sécurité – Cordiste niveau 3



Durée

La formation dure 5 jours (4,5 jours de formation + 0,5 jour d'examen)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation est destinée à des chefs d'équipe expérimentés souhaitant approfondir leurs connaissances afin de pouvoir gérer un chantier depuis l'étape de « projet » jusqu'à la réception finale avec le client.

Prérequis

Le suivi préalable d'une formation cordiste niveau 2 est obligatoire. Une expérience de 1000 heures de travail sur corde en tant que « cordiste niveau 2 » est obligatoire.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent devenir conseiller technique cordiste :

- Chefs d'équipe cordistes expérimentés souhaitant valider leur expérience professionnelle
- Personnes souhaitant programmer, encadrer et surveiller correctement l'exécution d'un travail

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- **Validation des acquis de la formation cordiste niveau II et de l'expérience dans la fonction**
- Connaître de manière approfondie la législation relative aux travaux en hauteur et sur cordes
- Connaître les différentes normes de bases.
- Connaître la législation relative au chantier temporaire mobile
- Connaître les bases de la législation relative au bien-être des travailleurs dans le cadre de l'exécution de leur travail
- Être capable de rédiger une analyse de risque à la phase projet d'un chantier
- Être capable de rédiger un plan particulier de santé et de sécurité
- Être capable de programmer et surveiller l'exécution d'un travail
- Être capable de diriger plusieurs équipes de cordistes
- Être capable de conseiller pour chaque situation de travail en hauteur et de mettre en garde contre chaque danger lié
- Être capable de transmettre son savoir et son expérience
- Pouvoir mettre en œuvre et gérer un projet jusqu'à la réception finale
- Pouvoir informer et former les cordistes de tout niveau

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude « cordiste NIII ». Un recyclage tous les 2 ans est conseillé.

Module EC 1

Intervention en espaces confinés – Risque faible



Durée

La formation dure une journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 6 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent accéder et intervenir dans des espaces confinés classés à « Risque Faible » sur base d'analyses des risque préalables. La formation couvre les grandes lignes de la législation, les pratiques professionnelles et les exigences de sécurité liées à l'accès sécurisé à un espace confiné présentant peu de risque. Les rôles et responsabilités de chaque participant au sein de l'équipe sont également traités (entrant / vigie). L'une des caractéristiques de cette formation est qu'elle accorde une grande place à des exercices pratiques où les participants s'exercent aux pratiques de mise en sécurité, d'accès et de déplacement à l'intérieur d'un espace confiné.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition sévère à la claustrophobie et une bonne condition physique.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent accéder et travailler dans et autour des espaces confinés et espaces clos de risque faible.

Objectifs de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux espaces confinés
- Connaître les dangers et les risques liés aux espaces confinés
- Connaître les responsabilités et les rôles des différents intervenants (entrant, agent de surveillance, ...)
- Connaître les procédures de travail, les exigences réglementaires et les bonnes pratiques
- Connaître les caractéristiques, les limites, les exigences d'entretiens et d'inspection des différents équipements de travail spécifiques
- Comprendre l'importance d'une procédure d'entrée incluant un plan de sauvetage
- Être capable d'identifier un espace confiné, d'évaluer les risques liés à une intervention et de mettre en œuvre les moyens de prévention adaptés
- Être capable d'intervenir dans un espace confiné à risque faible avec un accès horizontal et/ou vertical simple
- Être capable d'utiliser les équipements de base standard (détecteur de gaz, potence, antichute à rappel automatique, treuil de sauvetage, ...)
- Être capable de réaliser un échantillonnage correct de l'atmosphère avec un détecteur de gaz

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en espaces confinés de niveau 1, valable 3 ans.

Module EC 2

Intervention en espaces confinés – Risque moyen



Durée

La formation dure deux jours (minimum 14 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 6 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent accéder et intervenir dans des espaces confinés classés à « Risque Faible ou Moyen » sur base d'analyses des risques préalables. La formation couvre les grandes lignes de la législation, les pratiques professionnelles et les exigences de sécurité liées à l'accès sécurisé à un espace confiné présentant un niveau de risque moyen. Les rôles et responsabilités de chaque participant au sein de l'équipe sont également traités (entrant / vigie). Cette formation renforce les compétences acquises dans le module EC1 en réalisant notamment plusieurs mises en situation pratique d'accident lors de travaux dans un espace confiné. Elle vise à faire acquérir aux participants les bons réflexes à avoir lors de la gestion d'un incident/accident du travail.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition sévère à la claustrophobie et une bonne condition physique.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent accéder et travailler dans et autour des espaces confinés et espaces clos de risque faible ou moyen.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître la législation relative aux espaces confinés
- Connaître les dangers et les risques liés aux espaces confinés
- Connaître les responsabilités et les rôles des différents intervenants (entrant, agent de surveillance, ...)
- Connaître les procédures de travail, les exigences réglementaires et les bonnes pratiques
- Connaître les caractéristiques, les limites, les exigences d'entretiens et d'inspections des différents équipements de travail spécifiques
- Connaître les objectifs, les tâches et les limites d'un sauveteur en espace confiné
- Être capable d'identifier un espace confiné, d'évaluer les risques liés à une intervention et de mettre en œuvre les moyens de prévention adaptés.
- Être capable de rédiger une procédure d'entrée incluant un plan de sauvetage
- Être capable de mettre en œuvre un plan de sauvetage.
- Être capable d'intervenir dans un espace confiné à risque moyen avec un accès horizontal et/ou vertical complexe.
- Être capable d'utiliser les équipements de base standard (Détecteur de gaz, potence, antichute à rappel automatique, treuil de sauvetage, ...)
- Être capable de réaliser un échantillonnage correct de l'atmosphère avec un détecteur de gaz
- Être capable d'utiliser un masque de fuite correctement

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et action corrective - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en espaces confinés de niveau 2, valable 3 ans.

Module EC 3

Intervention en espaces confinés – Risque élevé & sauvetages



Durée

La formation dure trois jours (minimum 21 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 6 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent accéder et intervenir dans des espaces confinés classés à « Risque élevé » sur base d'analyses des risques préalables. Le risque élevé peut être caractérisé par des opérations complexes impliquant des accès inhabituels ou restreints, des mesures de secours spécifiques, des environnements pauvres en oxygène, explosifs ou riches en gaz dangereux. La formation comprend l'utilisation d'équipements de protection respiratoire pour l'accès aux espaces confinés (ARI). Cette formation pratique est axée sur de nombreux scénarios d'accident permettant aux candidats d'acquérir les bons réflexes en cas de gestion de crise en espace confiné.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition sévère à la claustrophobie et une bonne condition physique.

Les candidats doivent être médicalement aptes à utiliser un appareil respiratoire à pression positive – veuillez nous contacter pour obtenir plus de renseignements sur les conditions d'inscription. Les candidats portant des lunettes peuvent également nous contacter pour obtenir des conseils.

Public concerné par cette formation

Les personnes qui doivent travailler dans les espaces confinés à risque élevé ou dans un environnement contenant des atmosphères dangereuses impliquant l'utilisation d'un appareil respiratoire à pression positive et où l'accès et les moyens d'évacuation sont très complexes. Ce module ne constitue pas une formation adaptée au regard de l'utilisation d'un appareil respiratoire dans des conditions d'incendie ou des opérations minières ou de plongée.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître la législation relative aux espaces confinés
- Connaître les dangers et les risques liés aux espaces confinés
- Connaître les responsabilités et les rôles des différents intervenants (entrant, agent de surveillance, ...)
- Connaître les objectifs, les tâches et les limites d'un sauveteur en espace confiné
- Connaître les procédures de travail, les exigences réglementaires et les bonnes pratiques
- Connaître les caractéristiques, les limites, les exigences d'entretien et d'inspection des différents équipements de travail spécifiques
- Connaître les différents types de protections respiratoires (avantages, inconvénients, limites, ...) et les règles de sécurité à mettre en œuvre lors de leur utilisation (backup, ...)
- Comprendre l'importance d'un système de gestion dynamique de la consommation d'air en espace confiné
- Être capable d'identifier un espace confiné, d'évaluer les risques liés à une intervention et de mettre en œuvre les moyens de prévention adaptés
- Être capable de rédiger une procédure d'entrée incluant un plan de sauvetage
- Être capable de mettre en œuvre un plan de sauvetage
- Être capable d'intervenir dans un espace confiné à risque élevé avec un accès très complexe
- Être capable d'utiliser les équipements de base standard (détecteur de gaz, potence, harnais, ARICO, ...)
- Être capable de réaliser un échantillonnage correct de l'atmosphère avec un détecteur de gaz
- Être capable d'utiliser une protection respiratoire à adduction d'air comprimé (ARICO, narguilé, ...)
- Être capable de calculer l'autonomie en air d'un travailleur sous ARI et de tenir une gestion de l'air dynamique
- Être capable de progresser en présence d'une atmosphère dangereuse
- Être capable de réaliser des opérations de sauvetage complexe avec une visibilité zéro
- Être capable de gérer une situation de crise et de garder son sang-froid

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en espaces confinés de niveau 3, valable 3 ans.

Module EC 4

Intervention en espaces confinés – Protection respiratoire (A.R.I.C.O, ...)



Durée

La formation dure une journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 6 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation se concentre particulièrement sur le choix et l'utilisation d'un appareil respiratoire à adduction d'air comprimé dans une atmosphère dangereuse (espace confiné, risque chimique, ...). La formation couvre la sélection, l'utilisation, les vérifications et la gestion d'un appareil respiratoire complet, y compris les calculs d'autonomie. L'une des caractéristiques de cette formation est qu'elle accorde une grande place à des exercices pratiques où les participants s'exercent à l'utilisation d'une protection respiratoire dans des conditions proches de la réalité industrielle.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition sévère à la claustrophobie et une bonne condition physique.

Les candidats doivent être médicalement aptes à utiliser un appareil respiratoire à pression positive – veuillez nous contacter pour obtenir plus de renseignements sur les conditions d'inscription.

Public concerné par cette formation

Personnes amenées à utiliser une protection respiratoire pour évacuer ou pour porter secours sur site dans le cadre d'opérations diverses.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître la législation et les normes relatives aux protections respiratoires à adduction d'air
- Connaître les dangers et les risques liés aux atmosphères dangereuses
- Connaître les caractéristiques, les limites, les exigences d'entretien et d'inspection des différents équipements de travail spécifiques
- Connaître les différents types de protections respiratoires (avantages, inconvénients, limites, ...) et les règles de sécurité à mettre en œuvre lors de leur utilisation (backup, ...)
- Comprendre l'importance d'un système de gestion dynamique de la consommation d'air en espace confiné
- Être capable de réaliser un échantillonnage correct de l'atmosphère avec un détecteur de gaz
- Être capable de monter, de réaliser les tests de sécurité et d'utiliser une protection respiratoire à adduction d'air comprimé (ARICO, narguilé, masque de fuite, ...)
- Être capable de calculer l'autonomie en air d'un travailleur sous ARI et de tenir une gestion de l'air dynamique
- Être capable de progresser en présence d'une atmosphère dangereuse
- Être capable de réaliser des opérations de progression et de sauvetage complexe avec une visibilité zéro
- Être capable de gérer une situation de crise et de garder son sang-froid

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude valable 3 ans.

Module EC 5

Intervention en espaces confinés – Recyclage



Durée

La formation dure un ou deux jours (en fonction des prérequis et du niveau de compétences à atteindre)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 6 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation a pour objet la requalification des personnes qui détiennent un certificat d'aptitude au travail en espaces confinés (risque moyen et élevé).

Prérequis

Certificat médical, pas de prédisposition sévère à la claustrophobie et une bonne condition physique.

Le stagiaire dispose d'un certificat d'aptitude au travail en espaces confinés de niveau 2 (risque faible et moyen).

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui doivent se requalifier au travail en espaces confinés de risque faible ou moyen.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître la législation relative aux espaces confinés
- Connaître les dangers et les risques liés aux espaces confinés
- Connaître les responsabilités et les rôles des différents intervenants (entrant, agent de surveillance, ...)
- Connaître les objectifs, les tâches et les limites d'un sauveteur en espace confiné
- Connaître les procédures de travail, les exigences réglementaires et les bonnes pratiques
- Connaître les caractéristiques, les limites, les exigences d'entretien et d'inspection des différents équipements de travail spécifiques.
- Être capable d'identifier un espace confiné, d'évaluer les risques liés à une intervention et de mettre en œuvre les moyens de prévention adaptés
- Être capable de rédiger une procédure d'entrée incluant un plan de sauvetage
- Être capable de mettre en œuvre un plan de sauvetage
- Être capable d'intervenir dans un espace confiné à risque moyen avec un accès horizontal et/ou vertical complexe
- Être capable d'utiliser les équipements de base standard (détecteur de gaz, potence, antichute à rappel automatique, treuil de sauvetage, ...)
- Être capable de réaliser un échantillonnage correct de l'atmosphère avec un détecteur de gaz
- Être capable d'utiliser un masque de fuite correctement
- Approfondir les compétences apprises lors du module EC2 et EC3

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en espaces confinés de risques moyen et élevé, valable 3 ans.

Module EC 6

Intervention en espaces confinés – Responsables et superviseurs



Durée

La formation dure une journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 10 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation porte sur les responsabilités du superviseur de site ou des travaux, en vertu de la législation applicable et des réglementations associées. Les participants seront informés des responsabilités inhérentes à leur rôle, de l'importance de la bonne évaluation des dangers présents sur le lieu de travail et de la manière de les gérer efficacement. Cette formation vise à encourager le participant à raisonner de façon logique et à appliquer les connaissances acquises par le biais de procédures de sécurité qui ont fait leurs preuves et en permettant une gestion efficace des interventions en espace confiné. Pour atteindre vos objectifs spécifiques, A&V pourra mettre sur pied un module sur-mesure et détaillé se concentrant sur vos points d'intérêts.

Prérequis

Les participants doivent, de préférence, bénéficier d'une expérience de travail en espace confiné et/ou travail en hauteur.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux responsables de site, aux conseillers en prévention, aux superviseurs, aux signataires de permis de travail, ainsi qu'à toute personne responsable d'une équipe et/ou d'activités en espaces confinés. En outre, les personnes gérant des équipes depuis un bureau peuvent également tirer parti des enseignements dispensés au cours de cette formation.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître la législation relative aux espaces confinés et être capable de la mettre en œuvre
- Connaître les dangers et les risques liés aux espaces confinés
- Connaître et comprendre les responsabilités inhérentes à leur rôle
- Connaître les procédures de travail, les exigences réglementaires et les bonnes pratiques
- Connaître les exigences liées à l'entretien, l'inspection et le contrôle des équipements spécifiques
- Être informé sur les différents types d'équipements spécifiques aux interventions en EC
- Être capable d'identifier un espace confiné, d'évaluer les risques et de classer le niveau de risque
- Être capable d'identifier les moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable de rédiger une procédure d'entrée en espace confiné incluant un plan d'urgence et de sauvetage
- Être capable de réaliser un échantillonnage correct de l'atmosphère avec un détecteur de gaz
- Être capable d'utiliser un masque de fuite correctement
- Être capable de créer ou au moins à demander la création d'une procédure et d'un modèle associé permettant aux superviseurs de gérer efficacement leurs équipes

Certification et recyclage

Bilan et évaluation individualisés. Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel approprié valable 3 ans.

Module Spec 1

Travail en toiture et photovoltaïque



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation fournit aux stagiaires les informations théoriques et pratiques essentielles pour accéder aux toitures industrielles et de particulier en toute sécurité. Les participants apprendront à identifier et gérer les dangers et les risques qui sont communément associés à ce type de travail. La formation indiquera également comment utiliser de façon correcte l'équipement de protection antichute individuelle, telles que les harnais, longes, cordage et coulisseau, etc. Le choix des ancrages provisoires, la sécurisation d'échelles mobiles, la pose de protections collectives provisoires et de filets, le transport des charges et des outils en hauteur sont également au programme ainsi qu'une démonstration de sauvetage.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et avoir une bonne condition physique. Le stagiaire dispose d'un certificat d'aptitude au travail en hauteur de niveau 1 et idéalement de niveau 2.

Public concerné par cette formation

Cette formation s'adresse aux :

- Gestionnaires de chantier en toiture, d'installations photovoltaïque et de construction générale
- Chefs d'équipe et ouvriers couvreurs, étancheurs, installateurs de PV, charpentiers, constructions métalliques...
- Responsables de site, conseillers en prévention, signataires de permis et superviseurs

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les risques liés à la hauteur
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais)
- Connaître la hiérarchie des risques et différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les différentes notions théoriques sur le travail en hauteur
- Connaître les différentes méthodes et équipements de protection collective et individuelle relatives aux travaux en toitures
- Être capable d'analyser une situation de travail, d'identifier les dangers et de décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement
- Être capable de sécuriser une échelle mobile
- Être capable de sélectionner et de vérifier un point d'ancrage
- Être capable de progresser en position de maintien et d'antichute sur une toiture à l'aide de techniques de cordes
- Être capable de progresser en autonomie et en sécurité sur des toitures non équipées
- Être capable de traiter les conséquences d'un SDH dans l'attente de l'arrivée des secours
- Être capable de lancer la procédure de secours

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en hauteur sur toiture et PV valable 3 ans.

Module Spec 2

Travail sur mâts, pylônes et maintenance éolienne



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 4 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation est destinée aux opérateurs évoluant sur des tours, des pylônes, des mâts, des turbines dans le domaine des énergies, de la télécommunication, de l'infrastructure ferroviaire, de l'installation d'équipements ou de la distribution électrique. Les stagiaires développeront les connaissances requises pour accéder, travailler et s'évacuer en toute sécurité en hauteur. La formation aborde les caractéristiques importantes, les limites, le mode d'utilisation correct et la vérification pré-utilisation d'un équipement de protection antichute individuelle. Elle explique également comment évoluer sur des supports fixes en utilisant toute une gamme de dispositifs antichute pour personnes et pour outils et comment appréhender une situation de sauvetage.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique. Un certificat d'aptitude personnel au travail en hauteur de niveau 1 ou 2 est fortement suggéré.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux monteurs, aux opérateurs de maintenance et gestionnaires de chantier ainsi qu'à toutes les autres personnes qui souhaitent progresser dans leurs travaux sur support vertical.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître les différentes notions théoriques sur le travail en hauteur
- Connaître la hiérarchie des risques et les différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais)
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement (utilisation de longe double, antichute sur support flexible ou rigide, longe de maintien, ...)
- Être capable de sélectionner et de vérifier un point d'ancrage
- Être capable de progresser en autonomie et en sécurité sur des structures non équipées
- Être capable de réaliser le sauvetage d'une victime à portée et d'une victime suspendue située hors de portée à l'aide d'un treuil de sauvetage (exemple : Rollgliss R550)
- Être capable de traiter les conséquences d'un SDH dans l'attente de l'arrivée des secours

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude au travail en hauteur sur support vertical valable 3 ans.

Module Spec 3

Formation élagage



Durée

La formation dure 5 journées (4,5 jours de formation et 0,5 jour d'examen)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 6 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

A l'occasion de cette formation les stagiaires apprendront à planifier et à entreprendre des travaux en hauteur dans l'élagage, l'entretien et l'abattage d'arbres de petite et moyenne taille. Ils sauront évaluer les risques et choisir les mesures de prévention les plus adaptées en fonction de la situation. Ils acquerront les techniques de base sur corde pour accéder et à évoluer en hauteur en toute sécurité dans ce type d'environnement. Le programme de formation prévoit une large partie pratique pour se mettre en situation et manipuler les équipements de protection individuelle, les outils et la protection antichute des outils. Il permet également d'appréhender la connaissance des arbres et leur biologie.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique. Un certificat d'aptitude personnel au travail en hauteur de niveau 1 ou 2 est fortement suggéré. Formation de base au tronçonnage (1 jour).

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux opérateurs évoluant de manière occasionnelle ou régulière dans les parcs et jardins, la gestion d'infrastructures privées ou communales, dans l'entretien et l'abattage d'arbres petits ou moyens.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur et à l'élagage en particulier
- Connaître les risques liés aux travaux d'élagage
- Connaître la hiérarchie des risques et les différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les différentes notions théoriques sur le travail en hauteur
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais)
- Connaître les différentes techniques de tailles et les calendriers de coupes
- Connaître les différents arbres, branches et leur biologie
- Être capable d'analyser une situation de travail, d'identifier les dangers et de décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable de gérer et d'entretenir le matériel à sa disposition
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement (utilisation de longe double, antichute sur support flexible ou rigide, longe de maintien, ...)
- Être capable d'utiliser une tronçonneuse en hauteur en toute sécurité
- Être capable de progresser en autonomie et en sécurité dans un arbre à l'aide de techniques de cordes
- Être capable de réaliser une rétention de branche à l'aide d'une poulie
- Être capable de gérer et nettoyer son chantier de façon sécuritaire (balisage, ...)
- Être capable de réaliser une opération de sauvetage
- Être capable de réaliser un sauvetage de base
- Être capable de traiter les conséquences d'un SDH dans l'attente de l'arrivée des secours

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude à l'élagage valable 3 ans.

Module Spec 4

Formation échafaudage mobile – Utilisateur, monteur et vérificateur



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

A l'occasion de cette formation les stagiaires pourront acquérir, conformément à la législation, les connaissances théoriques et pratiques justifiant la compétence à l'utilisation, au montage et à la vérification d'un échafaudage mobile en respectant les notices techniques et le calcul de résistances fournies par le fabricant.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique. Un certificat d'aptitude personnel au travail en hauteur de niveau 1 ou 2 est préférable.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux opérateurs devant mettre en place et/ou évoluer de manière occasionnelle ou régulière sur des échafaudages mobiles. Le public cible se compose d'utilisateurs, d'ouvriers en construction, de techniciens de maintenance, de chefs d'équipe ou de gestionnaires de chantier, d'encadrants (type conseillers en prévention).

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les bases de la législation relatives aux travaux en hauteur
- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur et sur échafaudages
- Connaître les différentes classes d'échafaudage
- Connaître la terminologie et les différents composants d'un échafaudage
- Connaître les différents risques et règles spécifiques aux différents types d'échafaudage
- Connaître les différentes règles de stabilité
- Être capable d'analyser une situation de travail et de déterminer le choix de l'échafaudage le plus adapté
- Être capable de lire, comprendre et respecter les consignes d'installation d'un fabricant
- Être capable de réaliser l'examen adéquat
- Être capable d'installer en sécurité et conformément aux prescriptions du fabricant un échafaudage mobile
- Être capable de vérifier la conformité d'un l'échafaudage (examen de montage et de l'état de conservation)
- Être capable d'utiliser l'échafaudage en sécurité et conformément aux prescriptions du fabricant

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude à l'utilisation et au montage d'échafaudage valable 3 ans.

Module Spec 5

Inspecteur d'équipements de protection individuelle antichute



Durée

La formation dure 2 journées (minimum 14 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 10 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Les personnes qui suivront cette formation disposeront de toutes les informations et connaissances requises pour tenir le rôle d'inspecteur de l'équipement de protection antichute individuelle. La formation couvre la législation, les normes, les devoirs et responsabilités, le marquage de l'équipement, les principaux documents et ressources, la consignation, la traçabilité, les types d'inspection, le contrôle des éléments textiles de l'équipement et la vérification des composants en métal ainsi que les exigences liées au stockage et à la mise au rebut.

Après avoir effectivement suivi cette formation, les candidats seront à même de mettre en place un programme d'inspections périodiques de l'équipement utilisé dans le cadre du travail en hauteur comme les harnais, les longes, les élingues, les mousquetons, les casques, les cordes, ...

Prérequis

Une connaissance professionnelle de l'équipement à inspecter.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux personnes en charge des équipements, aux personnes compétentes pour le suivi et l'inspection du matériel, aux magasiniers, aux conseillers en prévention, aux directeurs de site, aux chefs d'équipe et travailleurs isolés, ...

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître la législation des EPI pour les travaux en hauteur
- Comprendre l'origine et l'utilité des différentes normes et du marquage CE
- Connaître les différentes familles d'EPI
- Être capable de trouver les documents, formulaires et toutes ressources utiles relatives aux contrôles de EPI
- Être capable de mettre en place un protocole de vérification en respectant les procédures des fabricants
- Être capable de comprendre les caractéristiques techniques, les consignes d'entretien et de contrôle du fabricant pour maintenir les EPI en service
- Être capable d'entretenir, de stocker et de mettre au rebut les différents EPI
- Être capable d'identifier et de déceler tout danger lié à l'usure, à l'incompatibilité ou à une mauvaise utilisation d'une EPI
- Être capable de vérifier et d'inspecter de manière approfondie les différents types d'EPI
- Être capable de tenir un registre de suivi des EPI.

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude à l'inspection valable 3 ans.

Module Spec 6

Inspecteur d'ancrages et systèmes d'ancrage fixes



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 10 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Les personnes qui suivront cette formation disposeront de toutes les informations et connaissances requises pour tenir le rôle d'inspecteur d'ancrages fixes (hors lignes de vie). La formation couvre la législation, les normes, les devoirs et responsabilités, les principaux documents et ressources, la consignation, l'outillage nécessaire, la traçabilité, les types d'inspection et méthodologies, le contrôle des points d'ancrage, ancrages structurels et interfaces, ainsi que les exigences liées au stockage et à la mise au rebut.

Après avoir effectivement suivi cette formation, les candidats seront à même de mettre en place un programme d'inspections périodiques de l'équipement utilisé dans le cadre du travail en hauteur comme les ancrages fixes, mobiles et à corps mort.

Prérequis

Une connaissance professionnelle de l'équipement à inspecter, des structures d'accueil (métal, béton, isolation et étanchéité de toiture) et matériaux.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux personnes en charge des équipements et infrastructures, aux personnes compétentes pour le suivi et l'inspection des ancrages fixes, aux conseillers en prévention, aux directeurs de site, ...

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les bases de la législation et des différentes normes
- Comprendre l'origine et l'utilité des différentes normes et du marquage CE
- Connaître les spécifications relatives à l'installation d'ancrage reprises dans la norme EN795.
- Connaître les différentes terminologies et leur importance
- Comprendre les dispositions relatives au support d'ancrage
- Connaître les devoirs et responsabilités liés au rôle d'installateur et de contrôleur
- Être capable de trouver les documents, formulaires et toutes ressources utiles relatives à l'installation et aux contrôles
- Être capable de mettre en place un protocole de vérification en respectant les procédures des fabricants
- Être capable de comprendre les caractéristiques techniques, les consignes d'entretien et de contrôle du fabricant pour maintenir les ancrages et systèmes d'ancrage en conformité
- Être capable d'identifier et de déceler tout danger lié à l'usure, à la dégradation ou à une mauvaise utilisation du système d'ancrage
- Être capable de vérifier et d'inspecter de manière approfondie les différents types de système d'ancrage
- Être capable d'installer, d'entretenir, de stocker et de mettre au rebut un système d'ancrage EN795A, EN 795B et EN795E
- Être capable de monter le dossier technique à fournir à l'utilisateur

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude à l'inspection valable 3 ans.

Module Spec 7

Conduite de PEMP (Plateformes élévatrices mobiles de personnel) Débutant



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 6 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation a pour objectif d'apprendre aux participants à utiliser correctement les nacelles élévatrices (PEMP) en entreprise ou sur chantier. La formation théorique sera suivie d'une formation de conduite pratique avec une évaluation finale des compétences acquises par le participant.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux travailleurs devant réaliser des travaux en hauteur avec une nacelle. Le public cible se compose principalement d'ouvriers en construction, de techniciens de maintenance, ...

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître la base de la législation relative aux travaux avec nacelle
- Connaître les obligations administratives (documents obligatoires, contrôles périodiques, ...)
- Connaître les responsabilités de l'opérateur...
- Connaître les risques liés aux travaux en hauteur et à l'utilisation de PEMP
- Connaître les différents types de nacelles, les capacités, les avantages et inconvénients, les conditions d'utilisations et les accessoires disponibles
- Connaître les EPC et les EPI obligatoires à mettre en œuvre lors de l'utilisation d'une PEMP (harnais, longe, balisage, ...)
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation d'une PEMP
- Être capable d'évaluer le terrain (stabilité, dévers, nature du sol, ...)
- Être capable de circuler et de faire des manœuvres d'élévation en sécurité et à l'aide d'une PEMP
- Être capable de réaliser les manœuvres de sauvegarde

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.
Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude valable 3 ans.

Module Spec 8

Sécurisation en hauteur pour ascensoriste



Durée

La formation dure 1 journée (minimum 7 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 8 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Les personnes qui suivront cette formation disposeront de toutes les informations et connaissances requises pour se protéger contre les risques de chutes lors de travaux d'installation et de maintenance d'ascenseur.

Prérequis

Être en ordre d'aptitude médicale pour poste de sécurité, pas de prédisposition au vertige et une bonne condition physique.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux installateurs et techniciens de maintenance d'ascenseur.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux travaux en hauteur
- Connaître les différentes notions théoriques sur le travail en hauteur
- Connaître la hiérarchie des risques et différentes positions du travail en hauteur
- Connaître les conséquences d'une chute et d'un SDH (syndrome du harnais)
- Connaître les risques liés à la hauteur
- Être capable d'analyser une situation, d'identifier les dangers et de décider des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Être capable d'effectuer le contrôle avant utilisation, l'entretien et le suivi des EPI de base et de les mettre en œuvre correctement
- Être capable d'installer, de sélectionner et de vérifier un point d'ancrage
- Être capable de progresser en autonomie et en sécurité sur des structures non équipées
- Être capable de lancer la procédure de secours
- Être capable de traiter les conséquences d'un SDH dans l'attente de l'arrivée des secours

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.
Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude valable 3 ans.

Module SI 1

Secourisme industriel - Base



Durée

La formation dure 2 journées (minimum 15 heures de présence selon le Code du BET livre I titre 5)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 10 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Les personnes qui suivront cette formation disposeront de la formation officielle en secourisme qui répond aux conditions reprises dans le Code du BET livre I titre 5 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'une malaise en entreprise. L'une des caractéristiques de cette formation est qu'elle accorde une grande place à des mises en situation grimées ou les participants s'exercent aux pratiques des gestes qui sauvent. A l'issue de la formation, les participants seront aptes à poser les gestes de premiers secours dans l'attente de l'arrivée des secours externes éventuels.

Prérequis

Néant

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux travailleurs exerçant la fonction de secouriste au sein d'une entreprise.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les bases de la législation relative aux secours en entreprises
- Connaître et comprendre le rôle d'un secouriste en entreprise
- Connaître et pouvoir mettre en œuvre les règles d'hygiène de base
- Connaître et pouvoir appliquer correctement les soins de confort préalables à une évacuation, les procédures de dégagement et d'évacuation des victimes
- Être capable de passer un appel au secours externe en donnant les renseignements pertinents
- Être capable d'administrer les premiers secours à une victime inconsciente
- Être capable d'administrer les premiers secours à une victime suffocante
- Être capable de reconnaître l'état d'une victime ayant une douleur dans la poitrine
- Être capable de reconnaître et de traiter les états de choc
- Être capable de pratiquer une réanimation cardiopulmonaire (RCP)
- Être capable de reconnaître les signes d'une affection grave (AVC, ...) et d'appliquer les principes généraux de premiers secours.
- Être capable de dispenser les premiers secours corrects lors de :
 - o Hémorragies
 - o Lésions de la peau
 - o Lésions et traumatismes aux os, aux muscles et aux articulations
 - o Blessures à la tête, y compris la présomption d'une lésion aux vertèbres
 - o Blessures aux yeux
 - o Brûlures

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.
Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude valable 1 an.

Module SI 2

Secourisme industriel - Recyclage



Durée

La formation dure ½ journée (minimum 4 heures de présence selon le Code du BET livre I titre 5)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 10 stagiaires pour 1 instructeur

Présentation

Cette formation est obligatoire dans le cadre du Code du BET livre I titre 5 et permet aux secouristes brevetés de maintenir les connaissances et les aptitudes acquises lors de la formation Module SI1 – Secourisme de base. A l'issue de la formation, les participants seront informés des éventuelles mises à jour des procédures de premiers secours et seront en mesure d'appliquer les principes de premiers secours appropriés dans l'attente de l'intervention des services spécialisés.

Prérequis

Module SI1 – Secourisme industriel de base, en ordre de validité.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux travailleurs exerçant la fonction de secouriste au sein d'une entreprise.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les éventuelles modifications relatives au secourisme en entreprises (procédures de soins, législation, ...)
- Revoir et mettre en application pratique la matière vue lors de la formation de base
- Être capable de passer un appel au secours externe en donnant les renseignements pertinents
- Être capable d'administrer les premiers secours à une victime inconsciente
- Être capable d'administrer les premiers secours à une victime suffocante
- Être capable de reconnaître l'état d'une victime ayant une douleur dans la poitrine
- Être capable de reconnaître et de traiter les états de choc
- Être capable de pratiquer une réanimation cardiopulmonaire (RCP)
- Être capable de reconnaître les signes d'une affection grave (AVC, ...) et d'appliquer les principes généraux de premiers secours
- Être capable de dispenser les premiers secours corrects lors de :
 - o Hémorragies
 - o Lésions de la peau
 - o Lésions et traumatismes aux os, aux muscles et aux articulations
 - o Blessures à la tête, y compris la présomption d'une lésion aux vertèbres
 - o Blessures aux yeux
 - o Brûlures

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.
Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude valable 1 an.

Module SI 3

Secourisme industriel - Spécialisé



Durée

Formation à la carte (minimum 4 heures de présence)

Nombre de stagiaires par session

Maximum 10 stagiaires. Nombre d'instructeur à définir en fonction des besoins.

Présentation

Cette formation peut être dispensée dans le cadre d'un complément ou d'un recyclage à la formation du secourisme de base. L'objectif de cette formation est d'amener le secouriste à des situations d'accidents potentiels proches de ce qu'il peut rencontrer au sein de son entreprise. La particularité de cette formation est que les mises en situations sont écrites sur base de besoins plus spécifiques à l'entreprise et sont le plus proche possible de la réalité de terrain rencontré. Les mises en situation réalisées peuvent amener le secouriste participant à devoir gérer plusieurs facteurs ou compétences acquises lors d'un accident (exemples : chutes de hauteur dans un espace confiné avec risques d'atmosphères toxique).

A l'issue de la formation, les participants aura acquis les compétences pour pouvoir gérer un accident tant sur l'aspect « médical » que sur l'aspect de l'environnement immédiat dans lequel celui-ci se réalise.

Prérequis

Module SI1 – Secourisme industriel de base, en ordre de validité.

Public concerné par cette formation

Cette formation est destinée aux travailleurs exerçant la fonction de secouriste dans des entreprises de type industriel présentant des risques spécifiques d'accident de travail dans des hostiles.

Objectifs et contenu pédagogique de la formation

- Connaître les éventuelles modifications relatives aux secourismes en entreprise (procédures de soins, législation, ...)
- Revoir et mettre en application pratique la matière vue lors de la formation de secourisme de base
- Être capable de mettre en application tous les acquis de la formation de secourisme de base, dans des conditions spécifiques de travail liés à l'environnement et aux risques particuliers de l'entreprise.
- Être capable de gérer une situation de crise de manière la plus adéquate possible et en tenant compte de la globalité de l'ensemble des risques rencontrés

Certification et recyclage

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives - Bilan et évaluation individualisés.

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel d'aptitude valable 1 an.

Remorque mobile

Cette unité mobile de formation permet d'effectuer des exercices réels d'accès et de sauvetage, à la verticale et à l'horizontale. Parcours, effets sonores, progression zéro visibilité, large panel d'équipements. Tout y est !

Notre remorque nous permet de former sur site, en toute sécurité et sans mise à l'arrêt des lignes de production. Elle est gérée par notre conseiller en prévention, également chef d'unité du GRIMP.

La formation proposée est qualifiante par groupe de 8 stagiaires maximum et permet une sensibilisation « grand public » grâce au système de caméras et écran extérieur.

